

Publié le 3 décembre 2015

SemOp : la Fédération lance le réseau des collectivités porteuses de projet

Deux mois après la création des premières SemOp, la Fédération des Epl a réuni le 2 décembre les collectivités locales à l'initiative d'un projet de création de ce nouvel outil de la gamme Epl. L'occasion pour Jean-Marie Sermier, député-maire de Dole et vice-président de la FedEpl, d'annoncer le lancement d'un réseau des élus et dirigeants de SemOp.



"Il nous faut sécuriser les premiers projets de SemOp", déclare [Jean-Marie Sermier](#). L'objectif de la Fédération est rappelé avec conviction par son vice-président, à l'initiative des [premières SemOp de France](#), Doléa Eau et Assainissement créées en octobre.

3 SemOp, 15 projets de création

À peine 15 mois après le vote de la loi fondatrice, la Fédération des Epl recense 3 SemOp, celles de Dole, mais également **Chartres Métropole Eau**. "La société rentrera en activité dès le 1er janvier 2016 pour assurer la distribution de l'eau sur le territoire de l'agglomération", a assuré **Jean-Pierre Gorges**, député-maire de Chartres.

La Fédération accompagne une quinzaine de projets qui peuvent donner lieu à une constitution de SemOp dans plusieurs secteurs : valorisation des déchets, construction et gestion d'équipement aqualudique, réseaux de chaleur, aménagement commercial et portuaire.

Une journée d'information au printemps 2016

Périmètre contractuel, gouvernance des SemOp, déroulé de la négociation et aspects RH étaient notamment au cœur des débats de ce premier séminaire. Prochaine étape, une rencontre Epl Expertise destinée à la fois aux collectivités et aux responsables des Epl, sera organisée dans le courant du 1er semestre 2016.